L'ABEILLE.

IMPRIMÉE ET PUBLIÉE, TOUS LES JOURS, PAR
JEROME BAYON.
IMPRIMEUR DE L'ETAT DE LA LOUISIANE.
"Il faut que l'UNION soit conservée."
JEUDI MATIN, 28 NOVEMBRE 1833.

POUR GOUVERNEUR:
J. B. DAWSON.
POUR MAIRE:
JOHN H. HOLLAND.
POUR ALDERMAN—5ème. District.
ALFRED DUCROS.
POUR LE CONGRES:
1er district—CHARLES GAYARRE.
2d district—JAMES M. BRADFORD.

Extrait d'un acte de la Législature du 14 mars 1820.

"Art. 5. *Et il est de plus décrété* que le maire et le recorder seront choisis parmi les citoyens CHEFS DE FAMILLE résidant dans la ville susdite à l'époque de leur élection, et qui ont toutes les *qualités requises* par les lois existantes"

Concitoyens, si la loi veut cette condition pour occuper la place de maire, jugez si le respect pour les mœurs n'exige pas encore plus impérieusement qu'on la trouve dans le candidat à la place de gouverneur de l'Etat.

Observateurs des lois et des mœurs.

M. L'éditeur,

Veuillez annoncer que M. Edgard Montégut sera soutenu pour la place d'Alderman du 5ème district par un

Grand nombre de Votans.

INTERIEUR.

Nouvelle-Orléans, 28 Novembre 1833.

Le courrier du nord, arrivé hier, nous fournit des dates régulières. Le paquebot *Virginian*, capitaine Harris, parti de Liverpool le 8 octobre, est arrivé à New-York, il porte des nouvelles jusqu'au jour de son départ.

D'après les nouvelles que nous avons extraites aujourd'hui de divers journeaux d'Europe, les trois souverains du nord réunis en congrès, auraient tranché la question si long-tems restée indécise entre la Hollande et la Belgique, en faisant rentrer le Luxembourg dans la confédération Germanique, et en accordant beaucoup d'autres avantages à la Hollande. Nous n'ajoutons qu'une demi foi à ces bruits. D'ailleurs, en supposant que tout cela fut vrai; il faudrait maintenant savoir si la France et l'Angleterre ont été consultées; ou bien si les monarques du nord ont agi de leur propre mouvement. Car alors cette décision non approuvée par la France et l'Angleterre, équivaudrait à une déclaration de guerre, et justifierait les armements que font les trois grandes puissances. Nous attendrons des renseignements plus positifs, avant de donner notre opinion sur un sujet d'une si haute importance.

Quand à ce qui regarde la duchesse de Berri et les mouvements toujours croissants du parti Carlista, nous croyons qu'il y a là matière à de sérieuses réflexions. Quand on sait que tout le midi et tout l'ouest de la France, ce qui forme à peu près le tiers de la population, épouse avec chaleur le parti de Henri V, quand on réfléchit que tous ces mouvements Carlistes coincident absolument avec la réunion des trois monarques du nord, et avec les évènements, de Portugal, quand d'un autre côté, on observe la marche que Louis Philippe, a suivie depuis trois ans, et combien il a perdu dans l'estime des Français, quand en outre on connait la haine que lui porte le parti républicain, on conçoit autre chose que du mépris pour tout cela.

SEANCE DU CONSEIL DE VILLE.
Relative à l'élection de M. Culbertson.

Après avoir entendu un long discours de M. Smith, en faveur de l'élection de M. Culbertson, l'assemblée alla aux voix et la majorité déclara nulle son élection. Les membres qui ont voté pour la loi et par conséquent contre M. Culbertson, sont: MM. *Buisson, Canon, Pédesclaux, Labatut et Saul.* Ceux qui ont voté pour M. Culbertson et par conséquent, contre la loi, sont MM. *Freret, Layet et Smith.*

Honneur aux hommes qui ont respecté la loi. Nous laissons au public à juger ceux qui n'ont pas craint de lui porter atteinte.

Quand cette question eût été décidée, M. Culbertson a donné sa démission d'Alderman.

NOUVELLES IMPORTANTES D'EUROPE,

New-York, 13 nov.

Mort du Roi d'Espagne.—Arrivée de dona Maria en Portugal, et défaite complète des Miguelistes—Désertion de Bourmont.

Par l'arrivée du navire paquebot Virginian, capitaine Harris, parti de Liverpool le 8 octobre, nous avons reçu nos liasses de journaux jusqu'à cette date, le *London Sunday Herald* du 6, et le *Lloyd List* du 4 octobre, desquels nous ferons les extraits suivans:

MORT DU ROI D'ESPAGNE.

Nous apprenons que des nouvelles ont été reçues à Paris par le télégraphe de Bayonne, annonçant que le roi d'Espagne est mort le dimanche 29 septembre, à trois heures de l'après-midi. La reine a pris la régence et a maintenu les ministres en fonctions.

Tout est tranquille à Madrid.

Ces nouvelles n'ont pas pu parvenir à Don Carlos, à Abrantes, sur le Tage, avant le 1er. ou le 2 de ce mois, nous ne pouvons pas conséquemment apprendre, de quelques jours, quelle est la ligne de conduite qu'il adoptera.

PORTUGAL.

ARRIVÉE DE DONNA MARIA ET DEROUTE COMPLETE DES MIGUELISTES.

Nos nouvelles de Portugal pendant cette semaine, sont très importantes, et toutes décisives sur la situation actuelle. Deux attaques ont eu lieu, l'une le 6, et l'autre le 14; tous deux ont été repoussées. Le 22, donna Maria après avoir été reçue reine constitutionnelle du Portugal, pendant sept années, a visité pour la première fois la capitale de son pays; sa réception a été des plus enthousiastes. Une tente magnifique a été installée sur la place, sous laquelle la jeune reine a été conduite par son père, en présence des autorités de la ville, les juges et magistrats. Sa majesté a reçu et a remi les clefs de la ville. Après cette cérémonie la procession s'est rendue à la Cathédrale, où un *Té Deum* et une grand'messe ont été chantés en action de grâces; mais ce qu'il y a de plus important, c'est que l'armée de don Miguel, forte ou faible, est sans chefs maintenant.

Le maréchal Bourmont, le général Clouet, Larochejaquelin et plusieurs autres officiers français qui formaient la seule force de l'usurpateur, ont donné leur démission, et l'ont abandonné à son malheureux sort. On ne connait pas précisément les motifs qui les ont fait agir de cette manière, mais le désespoir de succès, et l'inéficacité des troupes sont probablement les raisons de leurs démissions. Un colonel écossais nommé M'Donald remplace le maréchal Bourmont dans ses fonctions; on n'avait aucune crainte d'une nouvelle attaque sur Lisbonne, et aux dernières dates (le 20) la place était dans le meilleur état de défense. Le nombre des partisans de donna Maria, s'élève de 20 à 25 mille hommes. Villa-Flore devait se diriger sur le reste des Miguelistes, et tout porte à croire que cette guerre civile sera bientôt terminée.

FRANCE.

Paris, 2 octobre.

Des lettres ainsi que des journaux reçus aujourd'hui de Marseille nous apprennent que la tranquillité était tout à fait rétablie dans cette ville, et que la promptitude et la vigueur avec lesquelles la population et les autorités ont répondu aux tentatives des Carlistes portent à croire que les résultats en seront très favorables.

Paris, 1er. octobre.

Des lettres de Marseille, en date du 25, annoncent que les bandes de Légitimistes commençaient à se promener dans les rues, aux cris de *vive Henri V*, entonnant ce refrain, *Bourmont viendra avec ses Légions rétablir les Bourbons.* L'arbre de la liberté est abattu. Des rencontres ont eu lieu entre les Carlistes et les patriotes, mais la cavalerie, dont on avait fait sortir un fort détachement, a chargé les mutins, et a balayé les rues.

Les craintes que la marche de la duchesse de Berry avait inspirées au gouvernement, se sont tout-à-fait dissipées, lorsqu'on fut informé qu'elle allait à Prague rejoindre sa famille, accompagnée de l'éloquent et chevaleresque défenseur de la légitimité, le comte de Chateaubriand, honorablement pour tous les partis, la duchesse, dans cette occasion, a considéré que l'époque de la majorité de son fils Henri V, n'était pas favorable à ses projets; et la France, en ce moment, jouit d'une grande tranquillité.

Quelques jeunes-gens ont parcouru les rues de Paris et de Marseille, portant des emblèmes de la famille déchue, et quelques coups ont été échangés entre eux et les amis du gouvernement, mais dans toutes ces circonstances, les démonstrations en faveur des exilés ont été si faibles, qu'il serait peut-être déplacé d'en parler autrement qu'en termes de mépris.

Paris, 1er. octobre.

Hier à 2 heures, M. Livingston, le nouveau ministre plénipotentiaire des Etats-Unis d'Amérique, a eu une audience secrète du roi, dans laquelle il a délivré à sa majesté ses lettres de créance.

Le *Moniteur* publie officiellement que le ministre des affaires étrangères a reçu de M. Levett Harris, des lettres, lui annonçant de revenir ainsi, sa mission, comme chargé d'affaires des Etats-Unis d'Amérique, est terminée.

Paris, 2 octobre.

Des lettres de Constantinople, du 7 septembre annoncent que l'on croyait que le sultan [illegible] pour le défendre contre ses sujets révoltés, et qu'en conséquence de cette demande, les escadres françaises et anglaises allaient demeurer dans les Dardanelles. On ajoute que les ambassadeurs français et anglais ont protesté contre la ré-admission des troupes russes aux portes même de la ville, mais que leurs démarches n'ont pas été prises en considération par le sultan. Ces incidents, néanmoins, n'étaient pas connus d'une manière authentique aux écrivains de ces lettres.

(Du *Messager de Galignani.*)

Paris, [illegible] octobre.

Le général Clauzel arriva à Marseille, le [illegible] du mois dernier, où il fut visité par les autorités civiles et militaires. Il allait à Toulon, *où il doit s'embarquer pour Alger.*

Le *Journal de Paris*, contredit l'article du *Temps* où il est dit qu'un grand nombre de fonctionnaires publics avaient résigné leurs emplois parceque le roi n'avaient pas voulu donner sa démission en faveur d'Henri V, le jour de sa majorité.

Londres, 3 octobre.

La crainte que l'on avait que la duchesse de Berri, fit une seconde attaque sur la Vendée est sans fondement—En effet *rien n'était plus improbable* que cette entreprise, vu qu'il était presque impossible de réussir. La duchesse est rassasiée des bois et des chateaux ruinés du bocage, ainsi que des bivouacs de nuit et des mascarades de [illegible]. En un mot elle a fait assez de guerre et d'amour avec les paysans et les bandits. Il est probable qu'elle n'a plus de passions à satisfaire ni de honte à cacher chez ses fidèles amis de la campagne et de la forêt, et très-certainement elle ne pouvait augmenter les chances de son fils, Henri, au trône, en lui amenant une autre sœur, du château de Blaye.

Par suite de cela elle parait désirer d'entrer de nouveau en relation avec sa famille; et la *Gazette de France* [illegible] avertit qu'elle devait arriver à Prague le 28 du mois dernier. *Le compagnon de son voyage, n'est pas l'époux* qu'elle trouva si heureusement en Italie ou en Vendée car, son guide maintenant, son ami, son réconciliateur avec sa famille: est le champion des droits de son fils—le vicomte de Châteaubriand.

Il parait que la mère errante et le défenseur littéraire d'Henri V, arriveront à Prague la veille d'une des circonstances les plus importantes dans les annales des Bourbons—L'anniversaire de la naissance et la déclaration de la majorité du "*jeune roi de France.*" La *Gazette* donne une ode sur la naissance du jeune prince, (réimprimée, si nous nous le rappelons bien, des Œuvres de Lamartine) et un article sur l'époque de la majorité des rois de France, et les cérémonies qui doivent accompagner cette déclaration. Tous ces articles sont écrits avec une loyauté aussi sérieuse que si la petite excellence était aux Tuileries près de prendre un sceptre que personne ne songerait à lui disputer, et sur le point de le placer sur un trône vacant.

Il ne pourrait jamais y avoir un exemple de [illegible] plus complète que la cérémonie qui doit avoir lieu dans la maison de Charles X en cette occasion. A moins que la dauphine et son époux ne se soient répentis de leur abdication et ne contestent maintenant la succession du jeune duc, à moins que le grand papa ne désire être roi tant qu'il vivra, le grand-père, la mère, l'oncle et la tante de l'enfant quoique tous anciens Bourbons, auraient été obligés de s'agénouiller et de reconnaitre la puissance du jeune prétendant, lorsque son talent le retira de l'école, ou de l'endroit ou il était en nourrice pour l'amener en leur présence le 29 du mois dernier. Il est assez ridicule de voir des hommages et des soumissions rendus à un enfant, même lorsqu'il possède un long et un pouvoir effectif; *mais cela passe les bornes de la patience*, lorsque cette personne est un pauvre exilé et que ceux qui lui rendent cet hommage créent l'idole féodale afin de pouvoir s'agenouiller devant elle et l'adorer.

Néanmoins ces cérémonies en Allemagne et le langage audacieux des journaux carlistes en France prouvent que la majorité du peuple français s'occupe si peu de la dynastie déchue que le présent roi peut sans danger et sans alarmes, leur laisser faire ces farces et avancer leurs prétentions. En effet, il n'y à qu'un sentiment d'indifférence, provenant d'une entière confiance, qui puisse autoriser le gouvernement français à permettre à une partie de ses sujets de reconnaitre ouvertement un autre souverain, et de donner au duc de Bordeaux les titres "d'Henri V," "de votre majesté," "de Roi" et de l'objet de nos vœux et de nos serments" et autres phrases, qui non seulement marquent une division, mais encore une hostilité positive envers celui *qui occupe le trône maintenant.*

Paris, 2 octobre.

Nous apprenons par les lettres et les papiers reçus aujourd'hui de Marseille, que la tranquillité a été entièrement établie dans cette ville, et que la promptitude et la vigueur avec laquelle les efforts audacieux des carlistes ont été repoussés par la plus grande partie de la population, produira un bon effet. Par ordre du gouvernement transmis par le Télégraphe le Carlo Alberto a été arrêté. Ce vaisseau a été visité avec la plus scrupuleuse attention: et on disait à Marseille qu'on avait trouvé à bord des documents très-importants. Néanmoins on n'en connait pas le contenu, on ignore aussi leur nature. On attend avec impatience *les nouvelles du 19 et du 30*, car on pense toujours qu'il y aura un mouvement général et qu'on tentera une insurrection, le jour de la naissance du duc de Bordeaux. Néanmoins on n'en craint pas les conséquences; le seul sentiment qu'on éprouve est un sentiment de regret de voir ces hommes persister à risquer leur vie dans une cause que l'expérience journalière démontre comme entièrement perdue. On a beaucoup loué le peuple français sur la générosité qu'il a montrée au parti vaincu après la révolution de 1830, et qui s'est même étendue sur ceux qui faisaient tous leurs efforts pour allumer le feu de la guerre civile, l'an dernier, dans l'Ouest, c'est probablement cette générosité qui engagea les carlistes à lever la tête *si souvent* mais, *si, encouragés par cet espoir*, ils réussissent à mettre de nouveau en danger la tranquillité des villes et des départements, je doute, que, malgré son penchant à la modération, la nation française ne prenne pas des mesures pour achever, ce que les jours de juillet n'ont pas vu s'accomplir, l'anéantissement des carlistes.

ANGLETERRE.

Londres, 6 octobre.

Contrairement à l'usage suivi par la trésorerie dans d'autres saisons de l'année, les comptes des recettes pendant le quartier qui a fini hier ne seront point terminés avant le 10 octobre. Nous ne pouvons donc donner des détails avec précision mais nous pensons qu'il n'y a pas de doute que le résultat ne sera pas très satisfaisant pour ceux qui comptaient sur un excès considérable des recettes sur les dépenses et conséquemment sur une réduction proportionnelle des taxes. Les deux comptes d'impôts (excise) et de droits de douane présenteront, dit-on, un déficit, comparés aux produits du quartier correspondant de l'année dernière. Cette diminution de produits dans les impôts s'explique en partie par les changements et réductions des taxes, mais celle des revenus de la Douane ne peut s'expliquer sans admettre que les utopies de notre ministre des finances ne sont pas près de se réaliser et que les promesses faites au sujet des taxes *ne s'accompliront point*, à moins que les deux quartiers d'hiver ne soient prodigieusement productifs.

PORTUGAL.

Le journal official dit ce qui suit sur l'affaire du 14.

"Sa majesté impériale, le duc de Bragance, apprenant que le fort St. Jean, sur sa gauche, était attaqué par l'ennemi en force, sortit du palais à 6 heures 20 minutes du matin, avec le commandant de l'artillerie, suivi de ses chambellans et aides-de-camp et se porta sur un point d'où il *pouvait observer* les mouvements de l'ennemi et donna les ordres nécessaires.

"Le lieutenant général comte de Saldanha, chef de l'Etat-Major, le maréchal de Camp duc de Ferière et tous les autres généraux et leurs Etats-Major respectifs, ainsi que les commandants généraux des *corps étaient tous* à leur poste, et sa Majesté eut la satisfaction d'observer que l'ennemi poursuivi, et mis en déroute par notre artillerie et nos tirailleurs n'a trouvé son salut que dans une fuite honteuse et précipitée, ayant perdu beaucoup de morts et de blessés, les lâches n'osant s'arrêter que quand ils eurent loin derrière eux, les vaillants défenseurs de la légitimité constitutionnelle. Nouveau jour de gloire et de triomphe pour les armes de la reine, de honte et de confusion pour Bourmont et ses vandales.

"A 10 heures sa Majesté retourna au palais."

Le journal *Dos Pedres*, en date du 17 septembre contient les détails suivants:

"Les rébelles ont osé, ce matin (14 septembre) tenter une nouvelle attaque.

"S'étant, à la faveur de la nuit, approchés de nos retranchements à l'extrême droite de nos lignes, ils commencèrent le feu au point du jour, avancèrent enforce par la route de Chellas, contre nos positions fortifiées de Cruz de Pedra, et de là sur les hauteurs de St. Jean. Le résultat fut semblable à celui de leur dernière tentative, une défaite complète. Nos braves soldats les attaquèrent à la pointe de la bayonnette et les mirent en fuite laissant entre nos mains un grand nombre de blessés et de prisonniers et le champ de bataille couvert de morts.

"Le feu des vaisseaux de guerre et de l'artillerie a été vivement soutenu pendant toute l'action.

"Battus de toute part et honteusement mis en déroute, les infâmes chefs de cette vile faction ne se détromperont-ils pas enfin, puisqu'ils n'ont à attendre de leurs coupables tentatives qu'une extermination entière?

"Les bataillons nationaux qui ont combattu aujourd'hui pour la première fois, ont rempli l'attente qu'on en avait conçu, se battant avec le même courage et le même sang froid que les autres bataillons engagés *dans la glorieuse action* du 5.

"La capitale n'a pas été troublée un instant, la tranquillité était générale, aussi grande que si l'ennemi eut été à 100 lieues de distance, et que si on n'eut point entendu la canonade.

"Cette fermeté inébranlable et la sécurité parfaite de l'immense population de cette ville fait les désespoir de nos infâmes ennemis qui fondaient tout leur espoir sur quelque mouvement en leur faveur dans la ville. Insensés! ils ne connaissent *point les sentiments réels des* habitants de Lisbonne. Les chefs de l'usurpation, trompent leurs soldats, se trompent aussi eux-mêmes. Ils se persuadent que la clameur d'une demi douzaine de fous et l'expression du sentiment de plus de 200,000 habitants. La découverte de leur erreur était difficile *mais elle a été décisive*, le repentir peut seul les sauver de la ruine qui les menace."

Le même journal contient le détail officiel de l'action du 5, en date de Lisbonne du 8.

Extrait d'une lettre daté de Lisbonne 24 septembre.

"Bourmont voyant d'un côté ce qui se passe à Lisbonne et de l'autre l'état de l'armée miguéliste, a résigné son commandement ainsi que Clouet, Larochejaquelin et tous les autres officiers français au nombre de 150 de tous rangs. Ceci est officiel et plus qu'officiel, l'assurance m'en venant de lord William Russell, de l'amiral anglais et du secrétaire particulier de don Pédro. Tous les officiers français étaient hier à Villa Franca se dirigeant vers l'Espagne, mais on m'assure ce soir que Bourmont et Clouet étaient à bord d'un vaisseau de guerre anglais sur le Tage et je le crois.

Un officier, du nom de Macdonald, a pris, dit-on le commandement de l'armée de don Miguel. *Mais cette armée* est désorganisée et manquent de tout. Cet état de détresse est encore augmenté par les fortes pluies qui ont commencé aujourd'hui; ces troupes ne pourront tenir longtemps ensemble. On dit que déjà 3000 hommes ont déserté et que n'ayant pas pu passer l'avant-garde de leur propre armée ils sont allés dans l'intérieur. La reine est arrivée et a été reçue avec le plus vif enthousiasme.

Lisbonne, 23 septembre.

L'arrivée de la reine et de la duchesse de Bragance a eu lieu aujourd'hui avec grande pompe et au milieu des démonstrations de joie de la multitude enthousiasmée, assemblée sur les bords ou sur les bateaux qui couvraient le fleuve. Le comte de Porto Santo présenta à la reine les clefs de la ville l'assurant dans une harangue courte et éloquente de la fidélité inaltérable de l'illustre ville envers sa reine et la charte.

Leurs majestés étant montées dans un magnifique équipage à 8 chevaux, suivies d'une file de voitures et accompagnées d'une immense multitude, au milieu du bruit des cloches et des saluts d'artillerie, se rendiren à l'église patriarchale à l'entrée de laquelle elles *furent reçues* par le patriarche cardinal et le clergé. Leurs majestés furent alors conduites à la chapelle principale où elles entendirent le TéDeum et prirent le saint sacrement. Ayant rendu grâces au ciel pour de si insignes faveurs, leurs majestés sortirent de *l'église*, accompagnées par toutes les autorités les grands et une multitude immense et se rendirent au milieu des acclamations du peuple au palais des *Necessidades* où elles reçurent le cardinal patriarche, le duc de Terceire, un grand nombre de *généraux* et *d'officiers supérieurs* de l'armée et de la marine et d'autres personnes de distinction.

Sa majesté a admis dans ses rangs un grand nombre de soldats de toutes armes qui ont abandonné la bannière de l'usurpateur.

ESPAGNE.

Liverpool, 7 octobre.

Nous avons reçu la nouvelle officielle de la mort du roi d'Espagne. Il est mort le 29 courant. La reine douarière a pris la régence, mais elle n'a pas changé les ministres.

Londres, 6 octobre.

Il y a eu considérablement d'agitation en ville, cet après-midi, par suite de la nouvelle de la mort du roi d'Espagne, reçue par le Télégraphe de Madrid, à Paris, par voie de Lisbonne. Quoique cette nouvelle fut annoncée *comme officielle* dans presque tous les journaux du soir, son authenticité était mise en doute par nombre de personnes, probablement parce qu'on en a si souvent imposé au public à ce sujet, dans le but d'influencer la valeur des bons des Cortès. Aujourd'hui cependant, nous ne voyons aucun *motif pour nous* refuser à croire cette nouvelle, malgré l'absence de détails, qui d'ailleurs, ne pourraient être transmis que par une simple dépêche télégraphique.

Les politiques de la ville ont déjà cherché à deviner les résultats *probables de la mort de Ferdinand*. La reine a, à ce qu'il semble, pris les rênes du gouvernement et se laisse guider par les avis des ministres du roi son époux, mais on assure que le parti de Don Carlos, qui est très-fort dans la capitale elle-même, pourra bientôt faire tête à celui de la reine, et qu'avant que les restes de Ferdinand soient mis en terre, Don Carlos se sera présenté à la nation Espagnole, pour qu'elle décide du mérite respectif de chaque aspirant à la couronne. Il n'y a pas de doute qu'il y aura une lutte entre les rivaux, si les nouvelles reçues aujourd'hui sont vraies. On pense aussi que le général Bourmont, qui s'est complètement indentifié avec les Carlistes, s'empressera, après avoir abandonné le commandement des forces miguélistes, de rejoindre Don Carlos dans sa marche en Espagne, et sera probablement accompagné de la plupart des officiers français qui ont donné leur démission à Don Miguel, le 19.

Londres, 6 octobre.

Ferdinand, roi d'Espagne, l'enfant chéri des légitimistes, le brodeur méprisé des constitutionnels, a terminé sa carrière dimanche dernier à Madrid. Cette nouvelle attendue, depuis si long-temps et à laquelle des bruits récents nous avaient préparé fut transmise de Bayonne, au gouvernement français, par le thélégraphe. La dépêche, qui, naturellement est fort courte, ajoute simplement, que la Reine s'est de suite emparé de la Régence et que la tranquillité *régnait* dans la capitale. Cette régence était la marche naturelle d'après l'expresse volonté du feu roi, et on ne peut sur cette nouvelle ou sur l'assertion que la capitale était tranquille, fonder aucune conjecture sur les conséquences de ce changement dans le chef du *gouvernement; car il* est probable que le courrier a quitté l'aubassade française fort peu de temps après la mort de Ferdinand et avant que l'évènement fut connu de grand nombre d'habitants de Madrid. La maladie qui a fait languir le roi depuis 12 mois, est la même que celle dont fut *attaqués sa majesté George IV*, et son frère le duc d'York. Ses extrémités étaient, dit-on, terriblement enflées et la peau assez décolorée pour prendre l'apparence de ce qu'on appelait teint de plomb. Sa majesté ne pouvait depuis long-temps se mouvoir sans assistance et on le portait à sa voiture, sans qu'il pût aucunement s'aider lui-même quoique pleinement convaincu que le parti qui avait l'ascendant à la cour n'était pas favorable à ses vues à l'égard de sa fille et de la reine, cependant le préjugé, l'habitude, l'influence des favoris ou probablement la timide nerveuse de la maladie, le faisait hésiter à faire les changements nécessaires jusqu'à ce qu'il fut en effet trop tard. La reine, en prenant la place de régente à la quelle elle a été nommée par le testament du roi, appuyé d'un décret royal, se trouvera entourée de faux amis ou d'ennemis irréconcilables, et si elles n'a pas pris la précaution d'attirer un grand nombre de ses adhérents dans la capitale, nous n'avons pas de doute qu'on mettra de côté les derniers actes de son époux et qu'on proclamera Don Carlos, souverain d'Espagne. Ce digne ami de Don Miguel était selon les dernières nouvelles, à *Abrantar, ville d'Estramadure*, à cinquante milles de Lisbonne et près de la frontière d'Espagne. Son bagage qui avait été un moment mis à bord d'un navire prêt à partir pour l'Italie, avait été transporté au domicile du consul espagnol, et il avait résisté à toutes les prières et menaces qui lui *furent faites* pour qu'il quittât la Péninsule.

La nouvelle du déclin visible de la santé de Ferdinand a sans doute influencé tous ses mouvements, et quelle puisse être la force du parti de la Reine, quelques arrangemens que *ses amis puissent avoir fait* pour la crise qui se préparait et quelque faibles que soient les espérances de succès; il est presque certain d'après le caractère de Carlos et de ses partisans qu'ils feront un effort désespéré pour changer l'état des affaires à Madrid.

SUISSE.

L'assemblée fédérale d'Helvétie a adressé à tous les agents diplomatiques de la confédération suisse, auprès des cours étrangères, une circulaire datée de Zurich, 13 septembre, dans laquelle l'assemblée expose succinctement les affaires de la Suisse, récapitulant les procédés des cantons autrefois [illegible] des mesures prises par la diète jusqu'à l'époque où l'[illegible] de cette assemblée a été reconnue par les 22 cantons confédérés qui avaient tous envoyé des députés à la diète conformément au pacte fédéral. Toutes ces mesures ayant été publiées lorsqu'elles furent délibérées, cette circulaire ne contient rien qui n'ait déjà été publié. Elle termine, en disant que maintenant la Suisse est rendue à la paix et que *les relations légales* entre les cantons et la confédération et entre les cantons eux-mêmes sont rétablies.

HOLLANDE ET BELGIQUE.

Londres, 2 octobre.

Des lettres reçues hier de Hollande à la date de lundi, confirment ce que nous avons rapporté concernant la suspension des négociations, et le peu de probabilité qu'elles se renouvellent. Ces lettres contredisent les derniers rapports qui ont été faits par les journaux Hollandais, relativement aux délibérations du conseil de cabinet. Des lettres de la *Haye* assurent qu'il n'y a pas eu de conseil de cabinet depuis quelque tems, et surtout depuis le retour du Baron *Verstock Van Soelan*, et que toutes les nouvelles qui ont été publiées à ce sujet, sont dénuées de fondement. Il parait certain que sa majesté le roi de Hollande depuis la rupture de la conférence, et l'arrivée de son ministre à la *Haye*, a pris la résolution de ne plus renouveler les négociations.

HOLLANDE.

Le *Journal de Francfort* dit: "Des lettres particulières de la Hollande auxquelles nous pouvons ajouter foi, nous apprennent qu'à l'ouverture prochaine des états généraux, la majorité doit exprimer son desir de conclure [illegible] un traité de paix définitif; vu que la nation ne peut supporter plus long-temps le fardeau que lui impose l'état actuel des affaires.

Le *Correspondant de Nuremberg* du 27 dernier, contient ce qui suit, de Berlin du 22.

Une des questions les plus importantes pour l'Europe savoir la question relative à la Hollande et à la Belgique a dit-on été décidée à Munchen-Gratz. Fatigués des débats de la conférence, les trois monarques en sont venus à une détermination positive sur ce sujet, et ont décidé que le Luxembourg ne sera pas séparé de la confédération germanique et en conséquence il restera à la Hollande. On a examiné plusieurs autres points qui ont été généralement décidés en faveur de la Hollande; la décision de la question relative au Luxembourg à exercé une certaine influence sur les relations de la Prusse, vû que par la solution en faveur de la confédération germanique, la question touchant Neufchâtel sera tranchée.

NOUVELLES RECENTES ET IMPORTANTES DE MEXICO.

Le brick anglais l'*Altoliah*, capitaine STORM, a apporté des lettres jusqu'au 6 oct. Des personnes de cette ville nous en ont communiqué les extraits suivans:

Vera-Cruz, 30 octobre 1833.

L'horison politique parait s'éclaircir depuis que le principal chef des rebelles Arista s'est rendu avec 1500 hommes aux *troupes du président*, et bien que le général Duran se soit retiré à la tête de 600 chevaux, la lutte peut être considérée comme décidée en faveur du gouvernement. Les affaires néanmoins sont calmes et la quantité des articles importés doit produire une baisse qui serait inévitable même dans des temps ordinaires. Toutefois on espère que le commerce reprendra un peu, d'autant plus qu'on s'attend à recevoir bientôt une *conducta* de la capitale. Le change a déjà baissé.

Vera-Cruz, 3 nov. 1833.

Nous venons d'apprendre que le général Santa-Anna est entré à Mexico le 28 octobre, et que le général rebelle Arista y est arrivé avec 18 des principaux officiers qui servaient sous lui. *Nous ne savons* pas quel parti le Congrès prendra à leur égard. Le général Duran était serré de près à un endroit nommé Ste.-Domingon lorsqu'il parvint à opérer sa retraite. Santa-Anna allait quitter la ville pour se rendre sur ses terres *qui* sont près de Vera-Cruz. On espère la reprise des affaires, et l'on attend une *conducta.*

EST décédée hier soir, à 8 heures, *Mlle. Célestine Bruslé*, âgée de 16 ans. *L'enterrement aura lieu* aujourd'hui, à 4 heures de l'après-midi. Son corps est exposé à l'encoignure des rues Ste. Anne et Royale. Les amis de sa famille sont invités à y assister.

LISTE MARITIME.
PORT DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

Arrivés.

Bateau de remorque Pilot, Riddle avec la barque Zanstroom les bricks Tom et Clementi et la goel Messenger—En vue un navire et un brick.
Barque Zanstroom, Klein, d'Amsterdam.
Brick Tom [illegible], Cobb, de Boston.
Brick Clementi, Martin, de la [illegible].
Brick Mary, Bacon, de New-York.
Brick Horace, Foss, de Kennebunk.
Goel Messenger, Lake, de New-York.
Brick Rival, Mitchell, de Newburyport.
Bateau a vapeur Tally-Ho, Robinson, de Nashville, avec du coton, &c.
Bat à vap Cora, [illegible], de Lafourche.

THEATRE D'ORLEANS.

JEUDI, 28 NOVEMBRE 1833.
la 1ère. représentation de
MADAME DUBARRY,
Comédie vaudeville en 3 actes, et à spectacle de M. Ancelot.—*Le spectacle sera terminé par*
Le Philtre Champenois,
Vaudeville en un acte.
En attendant—LA CHAMBRE ARDENTE, drame en 3 actes et à spectacle.

36, 43, 11, 18, 21, 53, 35, 31, 23, 25;

SONT les numéros sortis au tirage de la 14e. classe de la Loterie de l'Ecole Gratuite.
Le tirage de la classe extra, No: 14, aura lieu demain vendredi, 29 du courant. 28 nov

ACTIONS de la Banque du Commerce de la Nouvelle-Orléans, à vendre par CHS. HATREL,
28 nov rue de Chartres, No. 123

$50 DE RECOMPENSE.

PERDU hier à 1 heure et demie, dans la rue Julie, un PORTEFEUILLE en maroquin, couleur violet, contenant un billet de $100 de la Banque Consolidée, 1 do. de $50 même Banque, 1 de $20 même banque, 1 de $10 do. et de trois à quatre piastres en argent, il s'y trouve aussi plusieurs comptes acquittés.
28 nov—2 P. DORFEUILLE.

DENTS NATURELLES.—Le soussigné ayant un grand assortiment de dents naturelles, de choix et purifiées, offre d'en poser à ceux auxquels il en manque, qui feront les mêmes fonctions que les naturelles.
Dr. PLOUGH,
28 nov Dentiste, rue de Chartres, No 7

ETAT DE LA LOUISIANE—Cour de Paroisse en et pour la ville et paroisse de la Nouvelle-Orléans, le 26 novembre 1833—Présent l'hon. Chs. Maurian, juge—No. 6488—*Chs. Armstrong vs. ses créanciers.*—Sur motion de M. Schmidt, avocat de P. Thompson, syndic des créanciers du débiteur, et sur présentation d'un tableau de répartition, il est ordonné que tous les intéressés aient à déduire, d'ici au jeudi, 12 décembre prochain, les raisons pour lesquelles ledit, tableau ne serait pas homologué, la répartition faite en conséquence, et le syndic déchargé de toute reponsabilité.
Extrait des minutes—Bureau du Greffier, 27 Novembre 1833. F. BUISSON,
28 nov—3, en 10j député greffier

PAROISSE JEFFERSON—*Cour des Preuves*—Lundi, le 30 décembre prochain, à 11 heures du matin, il sera exposé en vente publique, à la porte de la salle de la Cour des Preuves de cette paroisse, en la ville de Lafayette, par le soussigné juge de la dite cour, en vertu d'un ordre par lui donné en date du 25 courant, les propriétés mobiliaires et immobiliaires de feue Marie Bacchus, consistant en quelques vieux meubles, quelques vaches et veaux et en une HABITATION, située sur la rive droite du fleuve, à 10 milles environ au-dessus de la Nouvelle-Orléans, ayant un arpent de face et 40 de profondeur, bornée en haut par la propriété de M. G. A. Waggaman, et au-dessous par celle d'Honoré Bacchus.
Conditions: Les objets comptant, l'habitation payable à 6 et 12 mois du jour de la vente, l'acquéreur fournissant des billets endossés à satisfaction de l'exécuteur testamentaire et hypothèque jusqu'au parfait paiement.
28 nov—3 F. DUGUE, juge

Shepherd & Ireland, exécuteurs testamentaires de feu Wm Ireland, *contre* Breufs.

EN vertu de deux writs de fieri facias à moi adressés par l'hon: *Ch. Gayarré*, juge président de la Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, j'exposerai en vente, mardi 31 décembre, à midi, à la Bourse Hewlett, la jeune mulatresse nommée Nancy, saisie dans les affaires ci-dessus.
28 nov B. BEAUREGARD, marsha

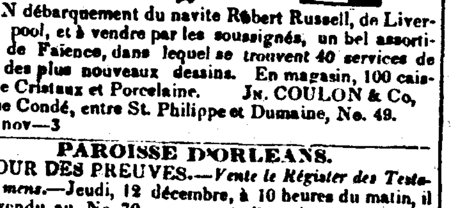

EN débarquement du navite Robert Russell, de Liverpool, et à vendre par les soussignés, un bel assortiment de Faïence, dans lequel se trouvent 40 services de table des plus nouveaux dessins. En magasin, 100 caisses de Cristaux et Porcelaine. JN. COULON & Co,
Rue Condé, entre St. Philippe et Dumaine, No. 49.
28 nov—3

PAROISSE D'ORLEANS.

COUR DES PREUVES.—*Vente le Régister des Testamens.*—Jeudi, 12 décembre, à 10 heures du matin, il sera vendu au No. 70, presque à l'encoignure des rues Tchoupitoulas et Poydras, les meubles meublants et autres effets mobiliers, appartenant à la succession de feue Anne Graham West. Conditions de la vente: Comptant.
Par ordre de la Cour,
28 nov W F C DUPLESSIS, Régister.

PAROISSE D'ORLEANS—*Cour des Preuves*—Vente par le Register des Testamens.—Vendredi, 13 décembre 1833, à 4 heures de l'après-midi, il sera vendu devant mon bureau, les *meubles meublants* et autres effets mobiliers appartenant à la succession de feu Alexandre Buisson. Conditions de la vente: Comptant.
Par ordre de la cour,
28 nov W F C DUPLESSIS, *rég.*

PAROISSE D'ORLEANS—*Cour des Preuves*—Vente par le Régister des Testamens—Jeudi, 12 décembre à 4 heures de l'après-midi, il sera vendu dans la rue Elmire, faubourg Montreuil, (de cette ville), les effets mobiliers appartenant à la succession de feue Bénédict Médécinger, f. c. l. Conditions de la vente: Comptant.
Par ordre de la cour,
28 nov W F C DUPLESSIS, *rég.*

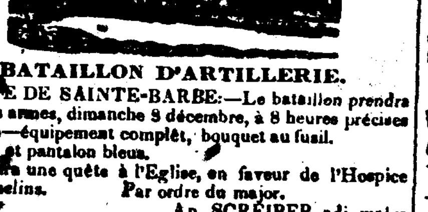

BATAILLON D'ARTILLERIE.

FETE DE SAINTE-BARBE:—Le bataillon prendra les armes, dimanche 8 décembre, à 8 heures précises du matin—équipement complet, bouquet au fusil.
Veste et pantalon bleus.
Il y aura une quête à l'Eglise, en faveur de l'Hospice des Orphelins. Par ordre du major.
28 nov AD. SCREIBER, adj. major

CAZADORES DE ORLEANS:

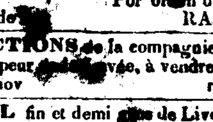

Por dispocicion del capitan, la compañia tomará las armas el domingo 1°. de diciembre, á las 8 en punto de la mañana, con casaca y pantalon de paño y morrion con *ponpon, para asistir* á las ecsequias que deben celebrarse en la Iglesia Catedral, á la memoria de nuestro amigo y compañero de armas, Capitan de Cazadores Volantes del Estado, *Luis M. Dauney.*
El capitan recomienda la asistencia de todos los Cazadores. Por órden del capitan,
28 de[..] RAFAEL PEREZ, sarg. 1°

ACTIONS de la compagnie de la Presse à coton à Vapeur [illegible], à vendre par CHS. HATREL,
27 nov rue de Chartres, No. 123

SEL fin et demi gros de Liverpool—250 sacs Sel demi gros et 800 do. do. fin. S'adresser à
CARRIERE & BORDUZAT,
27 nov rue St. Louis, No. 11

FUTAILLES—96 jeux de futailles, en débarquement du brick Hebron, de Newburyport, à vendre par 26 nov LINCOLN & GREEN

LES propiétaires de terrains au faubourg Marigny, dans la rue d'Enghein, au premier second flet, pourraient les vendre en s'adressant à
LAROCHE & GAUTIER, courtiers,
27 nov rue de Chartres, No. [illegible]

A VENDRE par le soussigné 1250 cordes de bois de frêne de 4 pieds de long avantageux à l'usage des bateaux à vapeur, livrables à 5 milles au-dessous de la ville et du même bord du fleuve. On pourra traiter par lot de cent cordes, CHS. HATREL,
26 nov rue de Chartres, No. 123

MME. MEYER, couturière en robes, arrivant de Paris, a l'honneur de prévenir les dames qui voudront l'honorer de leur confiance qu'elles trouveront auprès d'elle un assortiment de NOUVELLES MODES françaises. Elle demande de suite des ouvrières.
25 nov—3,3ps rue Royale, No. 56 et 58

PERDU—Dans la soirée du 22 ou dans la matinée du 23, un portefeuille en maroquin noir, avec agraffes en acier, contenant $60 en billets de banque de $10 et de $5 de la banque de l'*Union de cette ville*; aussi un billet de Philip Hart, à l'ordre de George Patterson, payable à 90 jours de date, portant hypothèque. L'obligation ne peut-être d'aucun usage pour qui que ce soit, attendu que le paiement en a été arrêté. Une récompense honnête sera donnée à la personne qui rapportera le portefeuille et son contenu au bureau du *Courrier*, ou à A. G. WATSON, rue du Bassin, entre celles de la Douane et Bienville.
25 nov—6

THEODORE NICOLET & Co., ont transporté leur bureau de la rue Royale à la rue Toulouse, No. 30, entre Chartres et Levée. 25 nov

A VENDRE par les soussignés, 42 boucauts Tabac [illegible] première qualité en débarquement [illegible] Vengeance, vis-à-vis la ferry.
25 nov THEOD. NICOLET & [illegible]

AVIS—Le soussigné ayant pris en [illegible] Hough, les affaires de la maison [illegible] conduites sous la raison sociale de [illegible] Hough, magasin, rue Tchoupitoulas, No [illegible]
[illegible] nov [illegible]

POUR LE LAC WASHINGTON & LE LAC PROVIDENCE—*Et les ports intermédiaires.*
Le bateau à vapeur WABASH, capitaine B. Olney, partira immédiatement, pour les ports susdits, le jeudi 28 du courant. Pour frêt ou passage, s'adresser à bord, ou à
TOURNE & BECKWITH,
27 nov 28 et 29, Nouvelle-Levée.

POUR TAMPICO—(*Dimanche prochain.*)
La goëlette fine voilière doublée et chevillée en cuivre CREOLE, capitaine Cormier, partira le 1er. décembre. Pour frêt de 50 barils, ou passage, s'adresser à
26 nov HARRISON, BROWN & Co.

POUR LIVERPOOL—Le navire A.1. NEW-ORLEANS, capt. Patten, ayant les trois quarts de son chargement engagés, partira sous peu. Pour fret du reste, s'adresser à
27 nov LINCOLN & GREEN.

POUR LA MOBILE.
La goëlette SARAH, capitaine Stark, est prêt à recevoir du frêt demain, et partira sous peu. Pour frêt ou passage, s'adresser à bord, vis-à-vis les magasins Bleus. TOURNE & BECKWITH,
27 nov 28 et 29, Nouvelle-Levée.

POUR NANTES.
Le navire la CECILIA, capitaine Angand, partira vers le 8 décembre. Pour passage seulement, s'adresser à bord, ou à
23 nov J. MAGER.

POUR LIVERPOOL.
Le navire A.1. CUMBERLAND, capitaine Hasty, a besoin de 300 balles de coton pour compléter son chargement. Pour frêt desquelles, s'adresser à bord, ou à
22 nov LINCOLN & GREEN.

POUR LE HAVRE.
Le navire de 1ère. classe doublé et chevillé en cuivre AUSTERLITZ, capitaine Wm. Hammond, a commencé à charger et partira du 28 au 30 courant. Pour frêt de 150 balles de coton ou passage, s'adresser à
22 nov FR. PERRET & GALLY.

POUR NANTES.
Le brick LEONIDAS, capit. Lagree, partira mardi prochain, 26 courant. Pour passage seulement, s'adresser à bord ou chez
21 nov J. MAGER.

POUR LE HAVRE.
Le navire SALEM, capitaine Destebecho, partira du 1er. au 5 décembre. Pour passage seulement, s'adresser au capitaine à bord, ou à
21 nov J. MAGER.

LEGION DE LA LOUISIANE,
NOUVELLE-ORLEANS, 22 NOVEMBRE 1833.

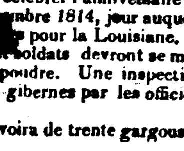

LA Légion de la Louisiane prendra les armes dimanche 22 décembre, à 9 heures précises du matin, et se réunira sur la place d'armes, pour être passée en revue par le commandant en chef, et célébrer l'anniversaire de la mémorable *bataille du 2 décembre 1814*, jour auquel se rattachent de si glorieux souvenirs pour la Louisiane.

Les sous-officiers et soldats devront se munir chacun de vingt cartouches à poudre. Une inspection rigide sera faite des fusils et des gibernes par les officiers des compagnies.

L'artillerie se pourvoira de trente gargousses par chaque pièce de canon.

Les officiers commandant les compagnies devront fournir sur les lieux un état exact de la force et de l'armement de leurs compagnies.

Les officiers commandant les compagnies devront envoyer des escouadres de corvée pour fermer la grille et en garder les portes une demi heure avant l'heure fixée pour la revue.

Les officiers de la Légion sont invités à se réunir dans la maison de ville, dimanche 8 décembre, à 10 heures du matin. Par ordre du brigadier général.
J. B. PLAUCHÉ,
27 nov D. AUGUSTIN, aide-de-camp

LOTERIE DES ECOLES GRATUITES.
CLASSE No. 14.
LE TIRAGE AURA LIEU VENDREDI 29 NOV.
63 NUMEROS——10 TIRAGES.

PROSPECTUS:

1	Lot de	$10000	est de	$10000
1	"	3000	"	3000
1	"	2000	"	2000
1	"	1500	"	1500
1	"	1218	"	1218
2	"	1000	"	2000
3	"	600	"	1800
5	"	500	"	2500
10	"	300	"	3000
95	"	130	"	12350
53	"	60	"	3180
53	"	30	"	1590
53	"	25	"	1325
106	"	15	"	1590
2120	"	8	"	16960
13780	"	4	"	55120
16285	Lots montant à			119133

PRIX DES BILLETS.

Billets entiers, $4; demi-billets $2; quarts $1. Paquets de 21 billets $84, garantis ne pas donner moins de $40 et pouvant donner les plus gros lots.

Paquets de fraction de billets en proportion.

Bureau du Directeur, rue de Chartres, No. 37, près la rue de la Douane.
28 nov LAWTON & MEAD, directeur

SCHONINGER, *rue de Chartres, No. 164, entre Toulouse et St.-Pierre,*

A l'honneur de prévenir les habitans de cette ville, qu'il vient d'arriver de Paris avec un assortiment complet de Chaussures françaises pour les dames, ainsi que des Brodequins de toutes couleurs. Il tient aussi une quantité de cuirs français, veaux cirés et tiges de bottes extrêmement souples et de bonne qualité; peaux de moutons de toutes couleurs.

Il a, de plus, à vendre, un joli billard français d'un goût moderne, ayant un éclairage d'une nouvelle invention, pour faciliter les joueurs. 26 nov—6

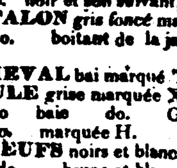

ANIMAUX EPAVES.

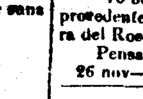

IL a été conduit chez le soussigné les animaux, comme suit:
2 JUMENTS baies avec leur suivans, l'une marquée A. B. l'autre W.
1 do. noir et son suivant, marquée E. B.
1 ETALON *gris foncé* marqué F. C.
1 do. boitant de la jambe droite de derrière sans marque.
1 CHEVAL bai marqué T. P.
1 MULE grise marquée X.
1 do baie do. G.
1 do. marquée H.
3 BOEUFS noirs et blancs, pas de marque.
2 do. bruns et blancs, do.
Si d'ici au 7 du mois prochain, les dits animaux ne sont pas réclamés en payant les frais, ils seront offerts en vente publique le cinquième jour qui suivra le dernier avis.
Bayou St. Jean, le 27 novembre 1833.
27 nov—3 G. DUREL, syndic.

FOIN, VIN ET FRUITS.

EN débarquement du navire Natchez, 314 bottes de foin du nord; 103 paniers Vin de Champagne blanc, mousseux; 100 boites *grapes de raisins*; 100½ do. do.; 100 boites et 100½ raisins Muscat; 100 do. en grains; 100½ do. do.; 20 barillets do. do.; 50 boites pruneaux frais, s'adresser à I OGDEN & Co,
26 nov rue du Canal, No. 72

AVIS A CEUX QUI ONT PERDU LEUR BOURSE—Trouvés dans une des rues de cette ville, deux billets de banque, qui seront remis à quiconque prouvera en être le propriétaire et payera les frais du présent avertissement. S'adresser au bureau de l'Abeille. 23 nov

BOIS DE CYPRE—40,000 pieds Planches de cypre coupées dans la bonne saison, et exemptes de sape, maintenant dans un chalan au lieu *des déchargements*, à vendre par TOURNE & BECKWITH,
23 nov rue de la Nouvelle-Levée, Nos. 28 et 29

TOILES drape de Russie, &c—12 balles toile à drape [illegible], de la manufacture du pays; 20 do. de Russie, [illegible] Diaper, en débarquement et à vendre par
[illegible] nov LINCOLN & GREEN.

BOIS DE CAMPECHE—100 tonneaux bois de Campêche, de première qualité et en vente chez
JULES LE BLANC,
23 nov rue Royale, No. 103

RUBANS [illegible] propres pour le marché, [illegible] comment [illegible] à vendre par
JULES LE BLANC,
23 nov rue Royale, No. 103

HUILE D'OLIVE—300 paniers huile d'olive, et à vendre par [illegible]
23 nov rue Royale, No. 103

MADERE.—20 boucauts, première qualité [illegible] l'année dernière, à vendre par
TIERNAN CUDDY & CO.,
20 nov rue des Magasins, No. 30.

EPICES.—160 sacs de première qualité d'épices, à vendre par TIERNAN CUDDY & CO,
20 nov rue des Magasins, No. 30.

Bureau de la Compagnie du Chemin-à-Coulisses de la Nlle. Orléans & Carrollton.

AVIS est par le présent donné aux souscripteurs au fonds capital de cette compagnie, qu'ils seront à payer le 1er. décembre, [illegible] au bureau de la direction, du vingtième du montant de leurs souscriptions.
Par ordre de la direction.
14 sept [illegible] P. GENEBES, secrétaire

VENTES A L'ENCAN.

PAR TRICOU & CANONGE.

EN vertu d'un ordre de la Cour des Preuves dans et pour cette ville et paroisse d'Orléans, en date du [illegible] novembre courant, il sera vendu, le Lundi 30 décembre 1833, à l'heure de midi, et au café de la Nouvelle Bourse de cette ville, *les biens ci-après décrits*, dépendant tant de la succession de feu José Estevanell que de la société d'Estevanell & Courval, savoir:

1°. Un Lot de Terre situé à l'encoignure des rues des Magasins et Poydras, au faubourg Ste. Marie, mesurant 82 pieds 10 pouces face à la rue des Magasins, sur 114 pieds de profondeur et face à la rue Poydras; ensemble les divers édifices qui s'y trouvent.

2° Tous les droits et privilèges de Bail qu'à et peut avoir ladite société d'Estevanell & Courval, pendant [..] ans, à partir du 1er. octobre 1831, sur un lot de terre situé au dit faubourg, à l'encoignure des rues des Magasins et Notre-Dame; mesurant 101 1-4 pieds de face à la rue des Magasins, sur 123 1-2 pieds de profondeur, et face à la rue Notre Dame; sur lequel se trouve bâtie une maison en briques et à étage, divisée en un grand magasin d'entrepôt au rez-de-chaussée, et en 5 corps-de-logis séparés au premier; chacun avec cuisine, chambre à domestiques, &c.

3° Une négresse nommée Nina, créole, âgée d'environ 30 ans, un peu cuisinière et domestique de maison, avec ses deux enfans, mulâtres, nommés Lise de 9 ans et Charles de 7 ans.

4° Le brick Manuelita, du port d'environ 174 tonneaux, avec ses agrès et apparaux.

5° La polacre Tres Amigos, d'environ 196 tonneaux, avec ses agrès, &c.

6° La polacre Vizcaina, du port d'environ 134 tonneaux, avec ses agrès, &c.

7° La goëlette Tita, du port de 136 tonneaux, avec tous ses agrès, &c.

8° La goëlette Bien Aparacida, d'environ 96 tonneaux, avec ses agrès, &c.

Conditions: La propriété sitnée à l'encoignure des rues Poydras et des Magasins, payables $7750 au 5 mars 1834, et $7750 au 5 mars 1835, et la balance, à un crédit de 1, 2 et 3 ans.

Le bail de la propriété sise à l'encoignure des rues des Magasins et Notre-Dame, à 1 et 2 ans de crédit; l'acquéreur devant en outre prendre charge des obligations imposées aux dits Estavanell & Courval comme preneurs aux termes de trois actes au rapport de L T Caire, en date du 30 avril et 25 octobre 1831 et 26 mars 1832, desquelles obligations, il sera donné communication au jour de la vente.

La famille, payable à 6 et 12 mois de crédit, et assurée par hypothèque spéciale jusqu'à parfait paiement.

Les bâtimens payables à 6 mois de crédit, en billets par coupons, endossés à satisfaction. Livraison devant en être faite à leur arrivée en ce port et après déchargement de leur cargaison. On transfèrera aux acquéreurs les polices d'Assurance.

Les actes de vente seront passés en l'étude de Octave de Armas, notaire public, aux frais des acquéreurs.

N. B. La propriété de l'encoignure Magasins et Notre-Dame est louée à raison de——par mois, savoir: 4 des corps de logis à $50 par mois chaque; l'autre à $40, et le magasin qui a 100 pieds carrés, à $150 par mois.

Le locataire actuel s'offre à la garder aux mêmes prix.
28 nov

PAR T. MOSSY.

VENDREDI, 29 du courant, il sera vendu à son magasin d'encan: *Demi-bas de laine, bas de coton bleus,* indiennes belles qualités. 28 nov

PAR J. LEVY & WHITING.

IL sera vendu le lundi, 2 décembre, à son encan, rue St. Louis, à midi, un BILLARD complet.
Conditions—6 mois. 28 nov

PAR H. J. DOMINGON

SAMEDI prochain, 30 du courant, à midi précis, au bassin Carondelet, *et par ordre de la* Compagnie de Navigation de la Nouvelle-Orléans, il sera vendu, une machine à vapeur, composée d'un cylindre, deux bouilloires et autres articles, enfin telle qu'elle se comporte; elle peut être vue sur les lieux.
Conditions: 6 mois de crédit, en billets endossés à satisfaction du président de ladite compagnie. 28 nov

PAR H. J. DOMINGON.

VENDREDI, 6 du courant, à 10 heures du matin, il sera vendu dans la rue des Ursulines, entre les rues Condé et Royale, maison de M. E. Lauve, le mobilier de M. Graihe, consistant en lits, armoires, sopha, glaces, pendule, &c.
Conditions, à la vente: 28 nov

PAR F. DUTILLET.

EN vertu d'un ordre de l'honorable Cour des Preuves pour cette ville et paroisse, en date du 18 de ce mois, il *sera vendu lundi, 9 du mois de décembre* prochain, à 10 heures du matin, sur l'habitation de MM. Kernion, dans le chemin de Gentilly, les effets mobiliers dépendant de la succession de feu Pierre Guermeure Huchet Kernion, savoir:

23 Vaches, 3 Chevaux, 3 Mulets, 6 paires de Bœufs, un Fusil, un lot d'Argenterie et quelques meubles meublants.

Conditions: Jusqu'à $50 comptant, au-dessus de cette somme, à 4 mois de crédit, en billets endossés à satisfaction. 27 nov—5,3ps

PAR F. DUTILLET.

EN vertu d'un ordre de l'hon. Cour des Preuves pour cette ville et paroisse, en date du 2 de ce mois, il sera vendu lundi, 9 du mois de décembre prochain, à 10 heures du matin, sur l'habitation de MM. Kernion, situé le chemin de Gentilly, les effets mobiliers suivans, dépendant de la succession de M. Antoine Chevalier Doriocourt, savoir: Une Vache, 6 Mulets et un Cheval américain.
Conditions:—Comptant. 27 nov—5,3ps

PAR T. MOSSY.

IL sera vendu, le vendredi, 29 novembre, à son magasin d'encan, pour clore une facture, Toiles à chemise, mouchoirs de Béard, pour tabac, rubans de gaze, façonné et satinet No. 12 à 22, schals foulard nouveaux goûts, étoffes soie et coton, tabatières, parfumeries assorties, eau-de-fleur d'orange, double et triple; paille à éfiller, cadres chinoises, figures de cire; une caisse Liston, No. 16 à 40, par 28 aunes, propres pour le Mexique. Le tout pour clore une facture. 27 nov

LUNDI, 9 décembre, à 10 heures du matin, il sera *vendu sous* l'inspection des gardiens du port les objets suivants, savoir:
112 caisses Sucre blanc;
79 do. Sucre Quebrado;
57 boucauts contenant 7000 melasse;
70 pompes en acajou;
Provenant de la cargaison de la goëletre espagnole Primera del Rosario.
Conditions: Comptant:
Pensacole, 21 novembre 1833.
26 nov—6 J. B. VANBAUN, encanteur.

VENTA AL ENCANTE.

EL dia Lunes, 9 de deciembre, á las 10 del dia, se venderan bajo la inspeccion de los guardianes del puerto, los efectos siguientes, a saber:
112 cajas de Azucar blanca;
79 diches de idem Quebrada;
57 bocoys con 7000 galones de melaza;
70 bombas de caoba;
procedente de la Isla de Cuba en la goleta española Primera del Rosario. Conditiones—al contado.
Pensacole, 21 noviembre 1833.
26 nov—6 J. B. VANBAUN.

PAR H. J. DOMINGON.

LA vente à terme de linge fait, chapeaux, chaussures, &c. qui devait commencer aujourd'hui, est remise à jeudi prochain, 28 du courant. 21 nov

AVIS D'EXECUTEURS TESTAMENTAIRES.

LES soussignés exécuteurs testamentaires des dernières volontés et testament de Saml. Livermore, décédé, prient ceux qui ont des réclamations contre la dite succession de les présenter à un des soussignés pour être liquidées et ceux qui doivent à la dite succession de vouloir bien régler leurs comptes. THOMAS HADEN,
27 nov—18 I. OGDEN.

DEMANDE.—On demande un bon jardinier. Les conditions seront avantageuses; s'adresser au bureau de cette feuille. 27 nov—12

A VENDRE—3,000,000 barils de COQUILLES livrables à Barataria et à vendre par
27 nov—2m F. SAUTON.

LE soussigné a l'honneur de prévenir les dames de la Nouvelle-Orléans, qu'il a reçu de Paris, un assortiment complet de Corsets des meilleurs fabricants de la capitale, qu'il offre à vendre à des prix modérés.
J. ANGLAIRE,
27 nov rue Royale, No. 230

AVIS—JOHN WILLCOX & JACOB S. BAKER Ayant formé une société sous la raison de J. Willcox & Co., de la Nouvelle-Orléans, et Willcox & Baker, à New-York, ont ouvert un magasin d'habillemens dans la rue de Chartres, No 5, où ils en tiendront un grand assortiment, convenable pour le commerce de la ville et de la campagne, et qu'ils vendront à des prix *modérés, en gros* et en détail. Les marchands de la ville et de la campagne sont invités à venir les voir. 15 nov—1m

LES soussignés ont l'honneur d'annoncer au public, qu'à dater du 20 courant, on trouvera tous les jours à leur établissement, encoignure Chartres et St. Louis, maison de M. Jirod, *Café au lait, à l'eau, Chocolat, thé simple, Bavaroise au chocolat, Bishop, &c.* Le tout servi à l'instar des meilleurs maisons de Paris.
13 nov—1m MERLE & CHOUREAU.

BUREAU DE CHANGE.

TENUE AU No. 29, RUE BIENVILLE, par [illegible] nov—1m J. A. BERNARD.

A LOUER.

[illegible]

UN [illegible] environ, face au fleuve, [illegible] entre le chantier de construction [illegible] de M. [illegible]
Le dit emplacement est très convenable pour un chantier de construction, on peut y débiter du bois.
Pour plus amples informations, s'adresser rue Royale, No. 215 [illegible] nov—[illegible]

100 barriques VIN DE MARSEILLE, [illegible] Magasins. S'adresser rue St. Louis, No 3